

L'ouverture d'un centre pour réfugiés influence-t-elle le soutien à l'extrême droite ?

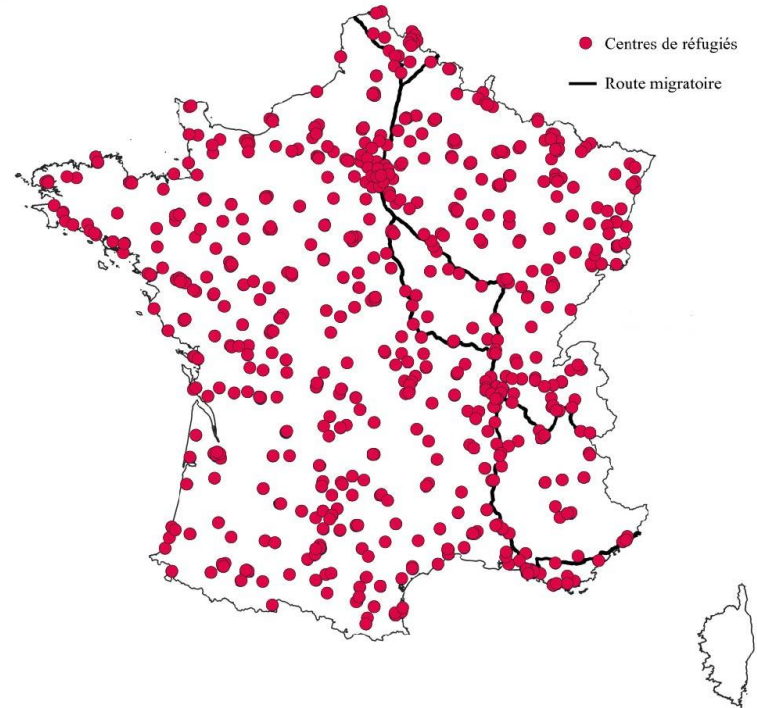
Cette carte montre la localisation des centres pour réfugiés ^[1] en France métropolitaine en avril 2018. A partir des informations utilisées pour établir cette carte, il est possible d'étudier l'effet des ouvertures de centres survenues entre 1995 et 2017 sur les résultats de l'extrême droite au premier tour des élections présidentielles ultérieures. Les scrutins concernés sont ceux de 1995 à 2017 et l'analyse se fait à un niveau géographique fin, en comparant notamment les municipalités accueillantes aux municipalités non accueillantes.

Les résultats suggèrent que l'ouverture d'un centre pour réfugiés réduit en moyenne de 2% le vote en faveur de l'extrême droite aux élections présidentielles. Avant l'ouverture de centres pour réfugiés, la part du vote en faveur de l'extrême droite suit une dynamique similaire dans les municipalités « accueillantes » et « non accueillantes ». Elle baisse ensuite significativement dans les municipalités accueillantes après l'ouverture de centres, relativement aux municipalités non accueillantes. Cet effet s'explique principalement par « la théorie du contact », selon laquelle le contact avec une population réfugiée contribue à réduire les préjugés des populations accueillantes. Néanmoins, certains facteurs tendent à atténuer cette baisse du vote pour l'extrême droite, à savoir :

- le nombre de réfugiés accueillis par rapport à la taille des populations locales,
- les différences culturelles liées aux origines des réfugiés,
- la médiatisation du phénomène.

Enfin, l'ouverture des centres pour réfugiés ne change pas les préférences électorales de ceux qui votaient déjà pour l'extrême droite. Elle dissuade seulement des personnes qui, ne votant pas pour l'extrême droite, étaient susceptibles de se mettre à voter pour ce parti lors des prochaines élections.

[1] Le terme réfugié ci-après englobe les populations ayant déposées une demande d'asile, les bénéficiaires de la protection subsidiaire, ou du statut de réfugié.



Titre : Localisation des centres pour réfugiés en France métropolitaine en avril 2018.
Source : Ministère de l'Intérieur pour les centres et OMI pour les routes migratoires.

